

Commune de PIGNANS



Département du VAR
Arrondissement de BRIGNOLES

Extrait du registre des Arrêtés du Maire
Du 03 janvier 2023

ARRÊTÉ N° 2023/08

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, Art. L2212.1 et 2,

Vu le Code des Communes (partie réglementaire),

Vu le Code de la Route,

Considérant la demande en date du 03 janvier 2023 de la société SOLUTIONS30 sise 15 traverse des Brucs, à – 06560 - VALBONNE, représentée par KARROUCHI Mohamed et agissant pour le compte d'ORANGE,

ARRÊTE

Article 1 :

L'entreprise SOLUTIONS30 effectuera des travaux de rehausse et remplacement de chambre au n° 118 impasse du Général Albert Azan, tel que présenté dans sa demande, en prenant soin de ne pas dégrader, de quelque manière que ce soit ladite voie.

Aucuns gravats, ciment ou autres matériaux ne seront jetés ni déposés sur la chaussée et dans le pluvial.

Article 2 :

La présente permission de voirie est valable du lundi 23 janvier au mercredi 1^{er} février 2023 inclus.

Article 3 :

Pendant la durée de l'intervention, la circulation dans l'impasse du Général Albert Azan sera alternée par feux tricolores.

Article 4 :

La signalisation réglementaire sera mise en place, maintenue et retirée par l'entreprise SOLUTIONS30 qui sera et demeurera seule responsable de tout incident ou accident qui pourrait survenir du fait de ces travaux.

Article 5 :

Le présent arrêté peut faire d'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Toulon dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification.

Article 6 :

Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie, Monsieur le Capitaine commandant la communauté de brigades du Luc-en-Provence, Monsieur le responsable des Services Techniques communaux, Messieurs les agents de Police Municipale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à PIGNANS, le 03 janvier 2023.

Le Maire,
Fernand BRUN

